

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 18 janvier 2021 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, M. Damien BERRY, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : Mme Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à Mme Corine VALADE, Mme Corine ROUFFAUD

Absent non excusé :

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

RAPPORT ANNUEL PRIX ET QUALITE EAU POTABLE

Conformément aux articles L 2224-5 du code général des collectivités territoriales le maire présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération. Le prix moyen du m3 d'eau est de 2.68 € et les analyses sont conformes.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE PAROISSE

Suite aux travaux effectués à l'Eglise un coût supplémentaire d'électricité a été constaté par l'association diocésaine. Nous vous proposons de leur régler la dernière facture soit un montant de 182 € sous forme de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

ACHAT/REPRISE TRACTEUR TONDEUSE

Nous avons acheté un nouveau tracteur tondeuse et nous avons une reprise de l'ancien pour 170 € HT. Le conseil municipal doit donner son accord pour que les opérations comptables nécessaires soient faites.

Prix d'achat du nouveau 4 320.00 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

LICENCE IV/FOOD TRUCKS

Suite à la prolongation des dispositions liées au coronavirus, je vous propose que nous n'émettions pas de titres pour la licence IV et le plaçage des food trucks pour le mois de janvier et éventuellement pour le mois de février si les contraintes ne sont pas levées.

50 € par mois licence IV et les plaçages 20 € par mois et par camion qui ne vient pas.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DELEGUES SITES ET CITES REMARQUABLES

Nous devons choisir 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger aux assemblées de « Sites et Cités Remarquables ».

Titulaire : Madame Hélène FOISSARD

Suppléant : Monsieur Pierre DUSSIDOUR

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

FORMATION ELUS

Depuis cette année il y a des formations obligatoires pour les élus et nous devons prévoir d'inscrire des crédits au Budget Primitif. Les formations faites par l'intermédiaires des maires de Charente coutent en général environ 100 €.

Pour l'instant nous devons inscrire le maire et les adjoints pour un montant de 500 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DIVERS

- COVID 19 – Centre de vaccination à Dignac
- Pylône – Le branchement devrait être fait le 27 janvier 2021
- Journée greffage – proposition pour l'année prochaine
- Réunion commissions lundi 25 janvier à 18 H 30
- Jardin partagé. Monsieur Chiquet fera le labour – Référent pour la commune Monsieur Raymond Bonneteau

La séance est levée à 19 H 10. Prochaine réunion le 8 février 2021 à 18 H 30